

Grand Châtellerault // Communiqué de presse : Grand Poitiers et Grand Châtellerault financent le covoiturage du quotidien

**COVOITUREZ,
GRAND CHÂTELLERAULT
FINANCE VOS TRAJETS !**

Jusqu'à
120 €
remboursés
par mois*

Appart' IUT de Châtellerault

mobicoop BlaBlaCar Daily klaxit par BlaBlaCarDaily KAROS

* Montant maximum. Conditions sur grand-chatellerault.fr

Près de 4 000 usagers empruntent chaque jour la D910, entre Poitiers et Châtellerault (Vienne 86), essentiellement pour des trajets liés au travail. Fortes de ce constat, les deux plus grandes agglomérations de la Vienne ont sondé ces usagers afin de connaître leurs habitudes. L'analyse aidera aussi à comprendre les pratiques en mobilité et à évaluer les besoins pour envisager de nouvelles solutions.

Financer le covoiturage

Depuis début 2024, Grand Châtellerault et Grand Poitiers encouragent le covoiturage grâce à une campagne d'incitation financière dédiée.

Les objectifs sont multiples :

- o Réduire le trafic aux heures de pointe et bien sûr éviter les émissions de gaz à effet de serre.
- o Répondre à un besoin dû au manque de transport sur certaines plages horaires.
- o Faire face à la hausse du coût du carburant.
- o Problématiques de stationnement dans certaines entreprises et institutions, notamment dans les centres-villes.

GRAND CHÂTELLERAULT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grand Poitiers et Grand Châtellerault ont signé une convention multiopérateurs avec Karos, Mobicoop, Blablacar Daily et Klaxit. L'utilisateur devra alors télécharger l'une de ces applications de covoiturage sur son smartphone.

Pour chaque trajet effectué, l'utilisateur perçoit 1,50 EUR, par personne transportée. Chaque conducteur peut ainsi recevoir jusqu'à 120 EUR par mois. Chaque trajet doit faire entre 5 et 80 km et être enregistré dans l'une des applications partenaires citées auparavant. Pour recevoir le paiement, rien à faire, hormis veiller à ce que le trajet soit bien géolocalisé par l'application choisie. Et pour les passagers ? Le coût du trajet conseillé est de 50 centimes quelque soit la distance.

L'aide au financement s'élève à 55 000EUR* pour Grand Châtellerault et à 100 000 EUR pour Grand Poitiers.** A noter également, un soutien financier via le Fonds vert : pour chaque euro versé par les collectivités, **l'État versera aussi un euro.**

Plus d'informations dans le communiqué en téléchargement.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr